

## Les bons réflexes en cas d'alerte



Dans la zone d'alerte immédiate, si un accident grave se produisait, l'alerte serait donnée par un signal unique : une sirène au son modulé (c'est-à-dire montant et descendant). Ce signal dure 3 fois une minute.



Dans la zone d'alerte différée, si les circonstances l'exigent, l'alerte sera donnée par téléphone et par les messages de la Préfecture émis par France Bleu Pays de Savoie



Si vous êtes dehors au moment de l'alerte, entrez immédiatement dans le bâtiment le plus proche. Si vous êtes en voiture, arrêtez-vous et réfugiez-vous dans le bâtiment le plus proche.

N'allez pas chercher vos enfants car ils sont pris en charge par leurs enseignants.



Fermez portes et fenêtres. Calfeutrez soigneusement les ouvertures, les pourtours des portes et des fenêtres. Obturez les aérations. Arrêtez les ventilations.



Écoutez France Bleu Pays de Savoie 103.9. Des informations vous seront apportées sur la nature du danger et l'évolution de la situation.

Pendant l'alerte, les lignes téléphoniques doivent rester à disposition des secours : par conséquent, ne téléphonez pas à l'usine, ni aux services publics. Tous les renseignements vous seront fournis par radio.



En cas de propagation d'un nuage toxique, respirez à travers un linge épais humide.

Ne quittez pas votre abri avant la fin de l'alerte.

Celle-ci sera annoncée par un signal non modulé pendant 30 secondes ainsi que par France Bleu Pays de Savoie.



La sirène est testée une fois par mois, le premier mercredi, à 12 heures.